



FACILITATEUR DE BASKET

COMMISSIONS

Commission Sportive Jeunes

Compte rendu – Réunion du 09/12/2024

La Commission Sportive Jeunes remercie le club de l'ASS et son président **Pierre BANZET** pour son accueil.

1. Qualification région

Lors de la réunion, il a été mentionné que le principal souci rencontré concerne le fait que les poules ont été constituées par tirage au sort. Pour la saison prochaine il faudra travailler différemment pour éviter d'avoir à faire plusieurs phases en QR. La solution est de composer des poules équilibrées sur la base du ranking historique, ce qui permettrait d'éviter les brassages et de ce fait d'avoir une phase de septembre à décembre avec un classement ranking inter-poules. Moins de travail de remaniement par la commission et moins de travail pour les correspondants.

Les dispositions particulières pour la suite du championnat départemental s'appliqueront en fonction des différentes catégories et seront établies début janvier avant la première journée.

Remarque particulière concernant les U18M :

- 3 poules de 6 équipes seront créées en D1.
- 4 équipes non qualifiées en région seront intégrées dans les poules au ranking interpoules.
- 2 équipes de D1 haute seront également ajoutées pour compléter les poules au ranking interpoules.

2. Championnat U11

Il a été rappelé que tous les résultats des matchs U11, de septembre à décembre, doivent être saisis avant le **dimanche 15 décembre à 18h dernier délai**. En cas d'impossibilité (par exemple, un match à 17h le dimanche 15 décembre), les clubs doivent prévenir la commission sportive jeunes au plus tard le **vendredi 13 décembre**.

Rappel : Les clubs ont **jusqu'au 12 décembre** dernier délai pour effectuer les changements de division.

3. Composition des poules de Championnat

Les poules seront établies à partir du **15 décembre au soir**. L'objectif est de publier les poules le **jeudi 19 décembre**.

Le retour des clubs est demandé pour le **1er janvier 23h59** afin de permettre aux désignations d'être effectuées dans les jours suivants.

4. Prochaine réunion

La prochaine réunion est programmée pour le **lundi 6 janvier 2025**. L'objectif principal de cette réunion sera la rédaction des conditions particulières pour les phases spéciales de fin de saison, ainsi que la validation des dates de ces phases spéciales.

Un rappel sera fait dans le **BOI début janvier** concernant les listes de brûlage et sur l'obligation de jouer **3 matchs en phase aller** pour pouvoir participer à la phase retour et aux phases spéciales. Un deuxième rappel sera effectué lors de la semaine du **10 mars**, juste avant le début de la phase retour.

La Présidente de la Commission Sportive Jeunes,
Christelle SCHMITT